

endroits. On se plaint tous les jours de cette diminution. Que feroit-ce si nous en extirpions encore d'avantage ! J'accorde tout cela. Mais n'est-il pas vrai que l'on perd beaucoup de bois dans plusieurs endroits, où il y en a beaucoup. Ce grand nombre de hayes mortes que l'on fait annuellement contre les ordres du Souverain, dans les lieux où l'on pourroit planter des hayes vives : La manière de bâtir des gens de la campagne, dont les maisons ne sont composées que de bois & de paille, employe une grande quantité des plus belles plantes. D'ailleurs on ne prend ordinairement que peu ou point de soin des forêts. Si les particuliers qui en possèdent ne les laissent pas dépérir, la plus grande partie qui est entre les mains des communautés, est dirigée comme tous les biens communs, c'est-à-dire assez mal. Tous ceux qui y ont part cherchent à en tirer pour leur particulier tout le parti qu'ils peuvent. Je voudrois me donner le plaisir de placer un Hollandois sur une montagne, d'où l'on put apercevoir une grande partie de nôtre Pays. Là j'entendrois ce qu'il me répondroit, quand je lui dirois : Voilà un pays où un très-grand nombre de personnes se plaignent de manquer de bois. Sans doute, qu'il croiroit qu'on prétend le tromper, parcequ'il est certain qu'il auroit sous les yeux presque autant de bois que de terrain découvert. Mais la *Hollande* fait usage des tourbes, sans doute, & nous pouvons en avoir & nous ne nous en servons pas comme il faut. A la campagne même elle est peu connue. Je connois quelque marais, qui rapportent peu, ou rien à leurs propriétaires, & dont le fond est de pure tourbe, dont on ne fait aucun usage.

Les obstacles que je rapporterais dans la suite, ne sont pas si généraux que les précédens. Ils ne regardent pour la plupart que le Canton de *Berne*.

VI. Les *paturages communs*, que l'on nomme en Allemand *Allmenten*, forment un sixième obstacle à la culture des grains. Il y en a beaucoup trop dans le Canton de *Berne*.

Je suis à peine le maître de moderer les mouvemens d'indignation qui m'animent, lorsque je considère le tort considérable que ces terrains communs occasionnent à nôtre Pays par rapport à l'a-